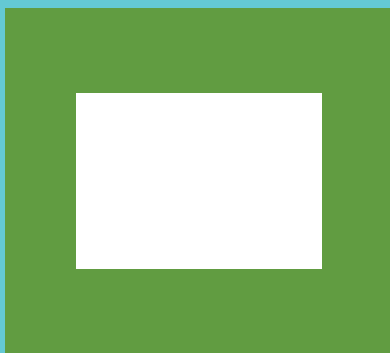




STARTUPS

Le guide pour les **investisseurs**



Le guide pour les **investisseurs**

Vous souhaitez diversifier votre patrimoine ? Vous êtes soucieux du choix de vos placements ? Vous êtes avant tout motivés par une aventure entrepreneuriale ?

WiSEED vous offre diverses solutions d'investissement via sa plateforme de crowdfunding www.wiseed.com.

WiSEED aide les projets innovants, porteurs de valeurs sociétales en contribuant à l'évolution de l'économie. Vous pouvez, vous aussi, soutenir l'innovation, moteur essentiel de la croissance et de la création de richesses et d'emplois !

Redonnez du sens à votre épargne et devenez, aux côtés d'autres investisseurs, un acteur de taille dans la création d'emplois en France !

IL ÉTAIT UNE FOIS WiSEED

En 2008, le financement participatif des startups ou de toute autre entreprise n'existe nulle part dans le monde. Deux hommes décident de réinventer l'économie et créent WiSEED, l'Equity Crowdfunding est né !

En 2017, les chiffres parlent d'eux-mêmes : une communauté de plus de 90 000 membres qui a investi plus de 90 millions d'euros dans plus de 190 projets. Et à la clef, des centaines d'emplois créés ! En 2020, le marché de la finance participative est estimé par Forbes à 1 000 milliards de dollars.

WiSEED souhaite accroître son avance dans un environnement réglementaire favorable grâce à sa capacité d'innovation. Avec ce guide, WiSEED vous présente les fondamentaux de l'equity crowdfunding, ses intérêts et vous détaille le processus d'investissement.

QU'EST-CE-QUE LE CROWDFUNDING ?



1 DU CROWDFUNDING À L'EQUITY CROWDFUNDING

Le crowdfunding (crowd : foule ; funding : financement), plus communément appelé finance participative permet à des particuliers de se regrouper pour financer un projet.

Il en existe trois formes :

- **Le don sans contrepartie** (l'épargnant ne tire aucune compensation) ou avec contrepartie (l'épargnant tire une compensation non financière de son don)
- **Le prêt** (avec ou sans intérêt)

- **La prise de participation au capital** ou Equity Crowdfunding (modèle WiSEED)

L'Equity Crowdfunding vous permet de devenir actionnaire de la société en recherche de fonds.

LA FINANCE PARTICIPATIVE VIA WiSEED



2 WISEED PRESTATAIRE DE SERVICE EN INVESTISSEMENT

WiSEED c'est un ADN fort affirmé depuis 2008...

Son statut de pionnier et de leader l'a amené à jouer un rôle important dans la mise en place d'une réglementation adaptée. La France a ainsi créé en 2014 le statut de Conseiller en Investissements Participatifs.

Depuis le 19 juillet 2016, WiSEED est Prestataire de services d'Investissement (PSI), agréée Entreprise d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro CIB 11783.



Contribuer au développement des modèles économiques de demain en finançant de jeunes entreprises innovantes



Permettre aux investisseurs particuliers d'avoir accès à des opportunités d'investissements dans des secteurs divers et variés



Offrir aux investisseurs un retour sur investissement attractif



Démocratiser le financement participatif de startups et PME en développement

3 LE MODÈLE D'INTERVENTION DE WiSEED

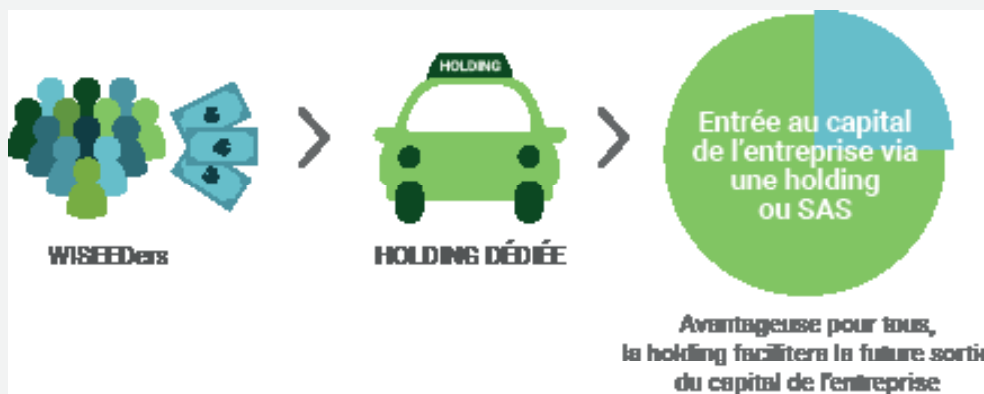
WiSEED regroupe les investissements individuels au sein d'une société intermédiaire (« holding ») dédiée à chaque startup. Ce modèle permet de :

- Donner davantage de pouvoir aux souscripteurs.
- Préserver et garantir leurs intérêts communs.
- Faciliter les co-investissements avec d'autres acteurs et la négociation de la sortie future des actionnaires individuels.
- Simplifier la relation actionariale pour le dirigeant de la startup.

Cette holding détient en général entre 5% et 20% du capital de la startup. Elle siège systématiquement, via un représentant de WiSEED, dans un des organes de gouvernance de la startup.

Il est également possible, pour les investisseurs qui souhaitent investir des montants importants, d'entrer directement au capital de la startup.

MODÈLE D'INTERVENTION





* Attention : les plus-values de cession ne sont pas systématiques. Par ailleurs, investir dans une startup comporte des risques pouvant causer la perte totale de votre investissement.

4 LA FISCALITÉ



Sur WiSEED, la majorité des opérations ouvrent droit à une réduction fiscale.*

* En contrepartie de cette réduction fiscale, la revente des titres peut s'accompagner d'une liquidité faible voire inexistante.

Un projet est concerné lorsque la mention « Défisicalisation ISF et/ou IR » est indiquée sur la fiche descriptive du projet.

Lorsque vous investissez dans une startup dont la fiche comporte cette mention, vous pourrez bénéficier d'une réduction de 18% de votre investissement sur l'IR et de 50% de votre investissement sur l'ISF, quel que soit le montant engagé (minimum : 100€). WiSEED vous fournira l'attestation fiscale dans votre Portefeuille client.

Dans la plupart des cas, vous avez aussi la possibilité de placer les actions que vous avez acquises sur un PEA (Plan Epargne en Actions) ou sur un PEA-PME ce qui vous permet de bénéficier, sous conditions, d'exonération d'impôt sur les dividendes et les plus-values.

WiSEED vous recommande de vous rapprocher de votre banque pour de plus amples informations (notamment sur le processus et les frais parfois très élevés).

ATTENTION : réduction fiscale et PEA ou PEA-PME ne sont pas cumulables.

PROCÉDURE POUR INVESTIR VIA UN COMPTE PEA / PEA-PME

- **Si vous n'avez pas de compte PEA ou PEA-PME**, renseignez-vous auprès d'un ou plusieurs établissements bancaires afin d'en ouvrir un.
- **Si vous avez déjà un compte PEA ou PEA-PME**, interrogez votre banque pour connaître :
 - les coûts liés à l'achat, la garde et la vente de titres NON COTÉS (pouvant aller jusqu'à plus de 300 € la ligne...),
 - la procédure pour l'inscription de ces titres.
- **Ensuite, si les conditions de votre banque vous conviennent :**
 - lors de votre souscription à une opération sur la plateforme WiSEED, choisissez le moyen de paiement « virement PEA »,
 - quelques semaines après (le temps de collecter suffisamment pour conclure l'opération), nous vous transmettons un « Pack PEA » dans lequel vous trouverez des documents demandés par la plupart des banques,
 - vous transmettez ces éléments à votre teneur de compte,
 - la banque effectue le virement vers le compte capital de la société,
 - nous vous envoyons une attestation de souscription PEA, que vous devez envoyer à votre banque.

5 LE SUIVI DES PARTICIPATIONS ET LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Une fois la levée de fonds effectuée, l'entreprise dans laquelle vous avez investi fournit une information trimestrielle au représentant de la holding (reporting) pour vous tenir informé de son activité. WiSEED met tout en œuvre

pour vous fournir ces informations dans les meilleurs délais.

Vous trouverez sur [wiseed.com](https://www.wiseed.com), un espace dédié au suivi de vos participations. Il vous suffit de vous rendre dans « Mon Compte » puis « Portefeuille ».

RETOURS SUR INVESTISSEMENT *

** WiSEED recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement : l'investissement dans des projets comporte des risques de perte totale ou partielle du montant investi, risque d'illiquidité et risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.*

Les retours sur investissements peuvent provenir de deux sources :

- **les dividendes** qui peuvent être versés chaque année par l'entreprise (en début d'activité, les résultats excédentaires, s'ils existent, sont souvent réinvestis dans l'entreprise),
- **la plus-value de cession** lors de la cession des titres.
- entrée de nouveaux investisseurs lors d'une nouvelle augmentation de capital,
- cession de la société à un tiers (fonds d'investissement, entreprise du secteur...),
- cotation sur un marché financier.

La revente des titres interviendra avant tout lors des évènements suivants :

- rachat des titres par les dirigeants ou actionnaires déjà présents au capital,

Investir dans des startups peut-être très enrichissant, mais cela implique un certain nombre de risques, merci de vous référer à la partie suivante (« Les facteurs de risques ») afin d'en prendre connaissance.

6 LES FACTEURS DE RISQUE

Investir dans des startups peut être très enrichissant, mais cela implique un certain nombre de risques.

Si vous choisissez d'investir via la plateforme WiSEED, vous devez connaître et accepter ces 4 points importants :

- la perte possible de 100% du capital investi (maximum),
- l'absence de liquidité,
- la rareté des dividendes,
- une dilution du capital.

Dans l'univers du capital risque, la statistique partagée suivante est couramment véhiculée :

Sur 10 entreprises investies :

- **3 seront liquidées** (perte totale de l'investissement),
- **2 permettront un multiple de 10 et +**,
- **le gain des 5 dernières sera compris entre x1 et x3.**

7 LES FRAIS PRÉLEVÉS PAR WiSEED

Sur WiSEED, la phase d'inscription est entièrement gratuite.

WiSEED facture 0,9% à l'entrée pour tout investissement sur la plateforme.

Ces frais facturés à l'entrée rémunèrent WiSEED pour ses services et sa plateforme.

Pour des investissements en actions, 5% du montant investi sont dédiés à participer aux frais de fonctionnement des holdings et le suivi des participations.

En cas de succès, WiSEED prélève 10% des revenus distribués aux actionnaires (dividendes, plus-value de sortie...).

Ce modèle de rémunération garantit l'alignement de nos intérêts dans la réussite des projets sélectionnés et financés sur WiSEED. Tous les frais sont indiqués, en toute transparence, sur les pages projets.

8 L'HISTOIRE D'ANTABIO

En 2010, Marc Lemonnier revient des Etats-Unis et fonde Antabio, une startup de biotechnologie dédiée à la découverte de molécules pour prévenir et traiter les infections résistantes aux antibiotiques.

Pour développer son activité, Antabio avait besoin de 300 000 €.

Dans un premier temps, Marc Lemonnier s'adresse aux acteurs de financement classique (banques, business angels), mais n'ayant pas de preuve concrète de son concept, aucun ne donne suite.

Il choisit alors WiSEED et sa communauté pour lever des fonds, et collecte plus de 300 000 € en moins de 3 mois. Grâce à cet argent, Antabio se développe et prouve rapidement l'intérêt de son concept ce

qui lui vaut d'être récompensée par le prix « Wellcome Trust Seeding Drug Award » que lui décerne la prestigieuse fondation du même nom.

Ce prix doté de plus de 4,5 millions d'euros a permis à Antabio de poursuivre ses recherches contre les bactéries résistantes aux antibiotiques et aux WiSEEDers de réaliser une sortie positive avec un TRI de 43% (rendement annuel net), 18 mois seulement après leur investissement.

ANTABIO EN QUELQUES CHIFFRES

ANTABIO

LABÈGE (FRANCE, 31) - SANTÉ - 2010

309 700€



207
INVESTISSEURS



43%
DE TRI



SORTIE POSITIVE

9 COMMENT FAIRE ?

Pour participer à la sélection des projets et investir, vous devez au préalable vous inscrire sur www.wiseed.com et compléter votre profil investisseur.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous sera demandé de répondre au KYC et à un bref test d'adéquation, ensuite vous devrez nous fournir des documents prouvant votre identité :

- **La copie de votre pièce d'identité** (Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité. Pour les personnes étrangères une pièce d'identité supplémentaire avec photo sera demandée)

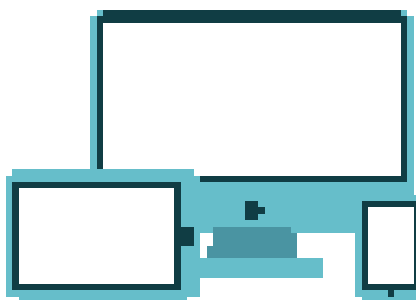
- **La copie d'une attestation de domicile de moins de 3 mois à votre nom** (facture d'énergie, eau, téléphonie fixe, internet, assurance habitation, attestation fiscale (factures de téléphonie mobile refusées). S'il vous est impossible de joindre un justificatif de domicile, une attestation d'hébergement peut être acceptée en compagnie d'une lettre dument signée par le propriétaire, de sa pièce d'identité et d'une attestation de domicile de moins de 3 mois à son nom)

En fonction de votre stade d'inscription, des modules et des fonctionnalités vous seront accessibles. Il est ainsi préférable de compléter entièrement votre profil afin d'accéder à l'ensemble de l'offre WiSEED.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

- 1 INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT**
Remplissez votre profil en quelques clics
Notre équipe vous accompagne et valide votre compte en 48h.
- 2 PARTICIPEZ**
Accédez aux offres d'investissement
Consultez les documents financiers des projets. Posez vos questions librement et suivez le projet de votre choix.
- 3 INVESTISSEZ À PARTIR DE 100 €**
Réalisez votre première souscription en ligne
Signez électroniquement vos bulletins de souscription.
Investissez par CB, chèque, virement, PEA.
- 4 SUIVEZ VOTRE INVESTISSEMENT**
Accédez au suivi de vos investissements
Suivez l'évolution de votre portefeuille grâce à un outil de monitoring personnalisé mis à votre disposition sur votre compte WiSEED. Accompagnez le projet en participant à notre accélérateur participatif, WiSPEED.

Une fois votre profil complété et validé par WiSEED, vous aurez accès à l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme. Vous pourrez ainsi sélectionner la startup dans laquelle vous souhaitez investir et choisir le montant et un moyen de paiement.



Vous avez d'autres questions ?

Consultez notre centre d'aide sur [wiseed.com](https://www.wiseed.com)
joignez-nous au **05 31 61 62 63**
ou contactez-nous sur supportclient@wiseed.com



3 avenue Didier Daurat - 31400 Toulouse
53 rue La Fayette - 75009 Paris
+33(0)5.31.61.62.63
www.wiseed.com